

Chantal Guittet

DÉPUTÉE DU FINISTÈRE



LETTRE N°21 • MES ACTIVITÉS D'AVRIL 2015



Des mesures pour favoriser l'apprentissage

Le 30 avril, j'étais aux côtés du Président de la République François HOLLANDE, lors de l'inauguration du Campus des métiers à Guipavas, sur notre circonscription. Au cours de sa visite, il a présenté une mesure importante pour favoriser le développement de l'apprentissage dans les entreprises de moins de 11 salariés :

Le dispositif coût zéro pour l'employeur, lorsque l'apprenti est mineur.

Dès le 1^{er} juillet 2015, cette mesure permettra une exonération de charges et de salaires pour les entreprises de moins de 11 salariés embauchant des apprentis de moins de 18 ans pour la première année du contrat.

"Cela représente sur l'année une aide de 4.400 euros" a indiqué le Président de la République, soit 1.100 € par trimestre.

"Pour l'apprenti, rien ne sera changé, sa rémunération sera entièrement préservée", a-t-il rajouté.

Deux décrets ont été publiés. Le [premier](#) est destiné à simplifier la procédure de dérogation aux travaux interdits pour les jeunes âgés de moins de dix-huit ans en formation professionnelle. Le [second](#) permet de déroger, pour les besoins de la formation, à l'interdiction de travail en hauteur, à défaut d'une protection collective contre le risque de chute.

Ces mesures encourageront les employeurs à recruter des apprentis, mais permettront également aux jeunes d'apprendre leur métier dans des conditions réelles.



Aux côtés du Président de la République François Hollande et du ministre du Travail François Rebsamen



Mes travaux parlementaires ont porté sur :

► Le projet de loi sur la modernisation du système de santé.

J'ai présenté plusieurs amendements, en particulier sur l'extension du "parcours éducatif en santé" aux IME (adopté), sur la promotion et la prévention de la santé, ainsi que sur les activités de psychiatrie de secteur.

► Le projet de loi relatif au renseignement.

► La rédaction d'une proposition de loi sur les reçus-collés des concours de la fonction publique territoriale.

► La proposition de loi relative aux délais de paiement pour les activités de "grand export".

Co-auteur de la proposition de loi, j'ai été nommée rapporteure du texte par la commission des lois. J'ai procédé à de nombreuses auditions et finalisé mes conclusions dans un [rapport déposé le 15 avril 2015](#).



Travail sur les projets de résolution de l'UIP

132^{ème} Assemblée interparlementaire au Vietnam

Du 28 mars au 1^{er} avril, j'ai participé à la 132^{ème} Assemblée générale de l'Union interparlementaire qui s'est déroulée à Hanoï au Vietnam, à laquelle participaient plus de 600 parlementaires de 113 pays.

J'ai suivi les travaux des commissions "sur la paix et la sécurité internationale" sur le thème "[La cyber-guerre : une grave menace pour la paix et la sécurité mondiale](#)", ainsi que sur la [démocratie et les droits de l'homme](#). J'y ai défendu les amendements de la France.

Nous avons adopté un projet de résolution sur la souveraineté nationale, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et les droits de l'homme dans le droit international.

J'ai été nommée co-rapporteuse sur le thème d'études choisi par la commission pour ses prochains travaux : "[Terrorisme : nécessité de renforcer la coopération mondiale pour endiguer la menace qui pèse sur la démocratie et les droits individuels](#)".

Enfin, en tant que membre du comité du Moyen-Orient, nous avons procédé, au cours de la semaine, à l'audition des présidents des Parlements jordanien et syrien sur la situation dans leur région.



Contrat de partenariat Europe-Région-Pays 2014-2020 : le Pays de Brest premier signataire

Pour mettre en œuvre sa politique d'aménagement, la Région collabore depuis longtemps avec les territoires dans le cadre des contrats de pays.

Pour la période 2014-2020, les nouveaux contrats de partenariats Europe-Région ont pour objectif de **coordonner les stratégies européennes, nationales, régionales et locales en matière d'aménagement du territoire.**

La nouvelle génération de contrats est l'aboutissement d'un long travail de concertation. Les 21 pays bretons ont pu présenter leur stratégie de développement et mettre en avant les grandes priorités sur lesquelles ils souhaitent mobiliser les fonds régionaux et les fonds européens.

Le **contrat de partenariat Europe-Région-Pays de Brest** est le premier à être officiellement signé par l'ensemble des présidents de communautés de communes du Pays de Brest, le vendredi 24 avril à l'hôtel de ville de Brest.

Ce contrat de partenariat, **d'une enveloppe de 12,84 M€**, est destiné à financer des projets définis autour de 4 priorités :

- l'attractivité du territoire,
- la dynamique économique,
- l'aménagement équilibré et durable du territoire,
- les "services collectifs essentiels" ciblés sur la rénovation et la réhabilitation des équipements existants.



Signature du contrat de partenariat en présence du président de Région Pierrick Massiot



À l'Agenda de mai

- Proposition de loi relative à la protection de l'enfant
- Proposition de loi relative à la laïcité dans les structures privées en charge de la petite enfance
- Proposition de loi relative aux délais de paiement pour les activités de "grand export"



J'ai interrogé le gouvernement sur :

- **les conséquences de l'arrêt du versement de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) en raison de formalités non remplies**



Sur le terrain, avec mon équipe, j'ai rencontré :

► Des acteurs institutionnels :



Visite de l'entreprise Nezou à Tréfléz

- Yohann NEDELEC, président du Centre de Gestion du Finistère, et Bernard BREUILLER, directeur général des services, dans le cadre de mes travaux sur la proposition de loi sur les reçus-collés des concours de la fonction publique territoriale.
- Les élus locaux, lors de l'assemblée générale des maires du Finistère le 10 avril.
- Le maire de Tréfléz, François ANDRÉ, et les élus municipaux.
- Le maire de Dirinon, Claude BERVAS.

► Des acteurs économiques et sociaux :

- Les artisans du bâtiment, lors d'une conférence sur les travailleurs détachés à la Fédération Française du Bâtiment, le 23 avril.
- L'association CCFD-Terre solidaire, lors d'une conférence sur la responsabilité sociale des entreprises, à Guipavas le 27 avril.
- Les dirigeants des entreprises Nezou (bâtiment) et Abaziou (transport, négoce) à Tréfléz.
- Les dirigeants de l'entreprise Tech Nature à Dirinon.



Visite de l'entreprise Tech Nature à Dirinon

► Des acteurs associatifs et habitants :

- Les joueurs et encadrants du Football Club du Relecq-Kerhuon lors du tournoi de Pâques, le 5 avril.
- Les aînés de Landerneau lors du repas annuel à l'espace Saint-Ernel, le 11 avril.
- Les responsables de Terre en Espoir Papier de Guipavas.
- Les responsables de la Ligue de l'Enseignement du Finistère.
- Les adhérents de la Fédération Départementale des Chasseurs du Finistère lors de leur assemblée générale, le 18 avril.
- Des artistes lors du vernissage du 27^{ème} salon de la sculpture à Landivisiau, le 18 avril.
- Des cyclistes lors de la remise des prix du Tro Bro Leon à Lannilis, le 19 avril.
- Les aînés de Lesneven lors du goûter-spectacle annuel.
- Les aînés de Landivisiau lors du repas annuel.



Remise des trophées du Tro Bro Leon à Lannilis

150 personnes au débat public sur la fin de vie

Environ **150 personnes** ont assisté au débat public que j'ai organisé, le lundi 20 avril à l'Alizé à Guipavas, autour de la proposition de loi sur la fin de vie, en cours de discussion parlementaire.

Deux professionnels animaient cette rencontre : le **Professeur Jean-Michel BOLES**, chef du service de réanimation du CHU de Brest et le **Docteur Jean-François CONRAD**, médecin coordinateur du réseau de soins palliatifs "Respecte". **Je les remercie vivement d'avoir répondu à mon invitation et d'avoir ainsi éclairé ce débat sur des notions parfois incomprises qui entourent la fin de vie, telles que les soins palliatifs, la sédation profonde et continue ou encore les directives anticipées.**

La proposition de loi relative à la fin de vie a donné lieu à des échanges fructueux avec le public.



PERMANENCE PARLEMENTAIRE

28, Rue du Général de Gaulle • 29260 Lesneven
Tél. 02 98 00 99 81 • Fax 02 98 00 11 26
contact@chantalguittet29.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

ASSEMBLÉE NATIONALE

126, Rue de l'Université • 75355 Paris 07 SP

Collaborateurs : L'administration générale est assurée par Christine Kermarec. Anthony Quéguineur et Clément Le Roux s'occupent des demandes individuelles et institutionnelles (syndicats, associations, collectivités). À Paris, Claude Atinsonoun prépare les travaux législatifs.

